

Observatoire des défaillances de Coface – 3^{ème} édition

**Stabilisation des défaillances en octobre
Le bilan économique est 2 fois plus lourd pour les entreprises
que pour les banques**

**Coface publie les premiers chiffres mensuels complets sur les défaillances.
Comment sont-ils obtenus ?**

Coface Services extrait tous les mois de sa base de données des 6,3 millions d'entreprises françaises le nombre d'entreprises défaillantes (redressements judiciaires + liquidations judiciaires, dédoublonnés). L'extraction est réalisée en début de mois suivant, après régularisations des données du mois étudié (enregistrement de la totalité des jugements), garantissant ainsi l'exhaustivité des données mensuelles de Coface Services.

L'observatoire mensuel de Coface confirme en octobre la stabilisation des défaillances d'entreprises. Le coût des défauts de crédit provoqués par ces faillites pèse deux fois plus lourd sur les entreprises que sur les banques. La stabilisation du risque de crédit devrait se confirmer dans les mois qui viennent.

- L'observatoire Coface confirme en octobre la stabilisation des défaillances d'entreprises

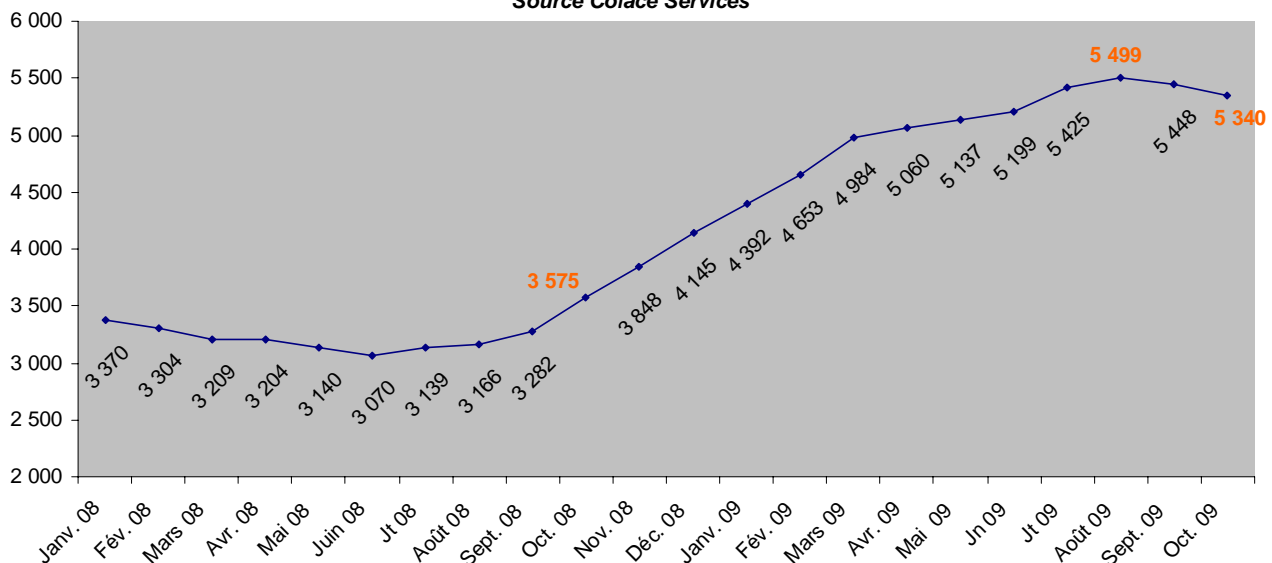
Pour la première fois depuis le début de la montée des faillites en France, mi 2008, le nombre de faillites en octobre (5 844) est plus faible, à la fois que le mois précédent (6 936 en septembre 2009), et qu'il y a un an (5 993 en octobre 2008).

Le nombre cumulé sur les 12 derniers mois (65 969) reste en hausse de 22% sur l'année passée, mais cette hausse se ralentit depuis maintenant plusieurs mois.

Le coût cumulé de ces faillites pour les fournisseurs, qui est économiquement le paramètre le plus important, se stabilise également : sur 12 mois, il atteint 5 340 M€, un peu en dessous du maximum historique du mois d'août (5 499 M€). Le coût du mois d'octobre est néanmoins énorme, à 560 M€, tiré notamment par le passif du groupe Wagon Automotive.

Evolution de l'encours fournisseurs cumulé depuis janvier 2008 (en M€)

Source Coface Services

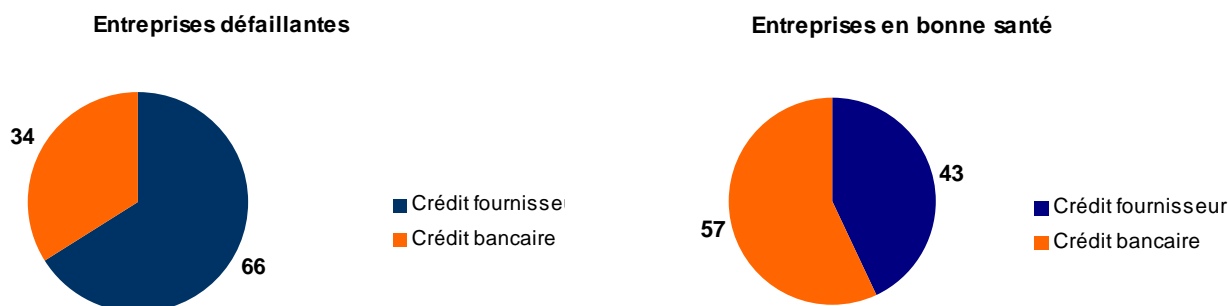


- **Le coût des défauts de crédit provoqués par ces faillites pèse deux fois plus lourd sur les entreprises que sur les banques**

Pour la première fois, l'observatoire Coface permet de comparer le coût des faillites pour les entreprises (celles qui avaient consenti un crédit comme fournisseurs à la société en faillite) et pour les banques (qui avaient consenti des crédits court ou moyen terme).

Sur les 5 derniers mois, le coût cumulé pour les fournisseurs est de 2,2 Mds€, celui pour les banques est de 1,1 Mds€. Sur 100 euros de crédits impayés, 66 sont donc à la charge des entreprises, et 34 à la charge des banques. Ce déséquilibre est très significatif, si on le compare à la moyenne des entreprises en bonne santé : sur 100 euros de crédit aux entreprises, 57 viennent des banques, à court ou moyen terme, et 43 des entreprises fournisseurs.

Part du crédit fournisseur et du crédit bancaire (en%)



Ces chiffres confirment qu'en cas de difficultés, les fournisseurs se désengagent beaucoup plus lentement que les banques, avec le risque de mettre en danger leur propre exploitation. C'est « l'effet domino », quand une faillite entraîne en chaîne la faillite de fournisseurs.

« Il est important que les entreprises professionnalisent encore leur gestion du risque de crédit, en s'appuyant sur des spécialistes : spécialistes de l'évaluation du risque crédit, comme Coface Services, qui leur signalent les risques d'impayés, et les entreprises avec lesquelles elles peuvent sans inquiétudes développer leur chiffre d'affaires à crédit ; spécialistes de l'assurance-crédit, comme Coface, qui les guident dans leur crédit, et les indemnisent le cas échéant » explique Jérôme Cazes, Directeur général de Coface. « Coface est le seul grand assureur-crédit à avoir maintenu le montant global de ses garanties au crédit fournisseur entre le début de la crise et aujourd'hui ».

- **La stabilisation du risque de crédit devrait se confirmer dans les mois qui viennent.**

La situation à fin octobre permet d'estimer le nombre total de faillites sur 2009 à 66 000, en hausse de 17% par rapport à 2008. Et le coût de ces faillites pour les fournisseurs à 5,2 Mds€, en hausse de 25% par rapport à 2008, et de 55% par rapport à 2007.

Pour 2010, on devrait observer une baisse du coût des faillites. La situation reste néanmoins très fragile : la part des entreprises classées en "risque fort" par le score @rating Coface, à 14,5%, est à un maximum. L'amélioration sera donc lente et pourra être marquée par des retours en arrière.

2010 devrait voir une stabilisation plutôt qu'une baisse en ce qui concerne le nombre de faillites. En effet la démographie très dynamique des créations d'entreprises entraîne une hausse mécanique des faillites de très petites entreprises après quelques années.

Coface Services est le n°1 de la notation, l'information d'entreprises et la gestion de créances en France.

Coface Services note la situation financière des **6,3 millions d'entreprises françaises**.

Le **score @rating de Coface Services** mesure la probabilité de défaillance des entreprises à un an, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de PME. Il a été certifié ECAI (compatible Bâle II pour les banques) en juin 2007.

La **Charte transparence** de Coface, lancée en novembre 2008, permet à toute entreprise d'accéder gratuitement et de manière permanente à sa note, de dialoguer sur ses modifications et d'être prévenue un mois à l'avance en cas de baisse d'encours.

Contact presse : Nathalie Ott / ☎ 33 (0)1 49 02 16 29 / nathalie_ott@coface.com

A propos de Coface

Coface a pour mission de faciliter les échanges entre toutes les entreprises partout dans le monde. Pour cela, Coface offre à ses 130 000 clients quatre outils pour externaliser en tout ou partie la gestion, le financement et la protection de leur Poste clients : l'assurance-crédit, l'affacturage, la notation et l'information d'entreprise et la gestion de créances. Coface propose également, en France, la gestion des garanties publiques à l'exportation pour le compte de l'État. Grâce à un service de proximité de qualité et 7 000 collaborateurs répartis dans 67 pays, plus de 45% des 500 plus grands groupes mondiaux sont déjà clients de Coface.

Coface est filiale de Natixis dont les fonds propres (Tier 1) s'élèvent à fin juin 2009 à 13,4 milliards d'euros.

www.coface.fr